

L'animateur : M Jean Charles GUIGUEN

Membres présents : MM. Patrick BOURABIER, Philippe ANDRIEUX, Jean Marie SARDAIN.

Membres excusés : MM. Philippe BRANDY, Christian FRESNEL.

Le PV n° 27 de la réunion de la commission SENIORS en date du 11/04/2019 est approuvé sans modification.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois), (art.188 et 190 des R.G. de la F.F.F.) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique **obligatoirement avec en-tête du club**. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à **2 jours francs** pour les rencontres de Coupes (Art.30 - paragraphe 3 des RG de la LFNA).
Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

1° SOUS COMMISSION DES CHAMPIONNATS

FORFAITS :

- Séniors D4 – (Amende 40 euros)

Poule D : US AGRIS du 14/04/2019 (2^{ème} Forfait)

Poule E : AS ST YRIEIX (3) du 13/04/2019 (1^{er} Forfait)

- Séniors D5 – (Amende 30 euros)

Poule A : FC CHABANAIS EXIDEUIL (3) du 14/04/2019 (3^{ème} Forfait)

Poule A : ES ELAN CHARENTAIS (3) du 14/04/2019 (1^{er} Forfait)

Poule C : ENT NERCILLAC REPARSAC (2) du 13/04/2019 (1^{er} Forfait)

Poule C : AL ST BRICE (4) du 14/04/2019 (3^{ème} Forfait)

Poule D : FC ST GERMAIN DE MONTBRON (2) du 13/04/2019 (2^{ème} Forfait)

FORFAITS GENERAUX (Amende complémentaire 60 euros)

FC CHABANAIS EXIDEUIL (3) du 14/04/2019
AL ST BRICE (4) du 14/04/2019

*La commission valide les amendes pour la journée **18** des 13 et 14 Avril 2019 du championnat SENIORS concernant les changements d'horaires, de dates, les demandes tardives de modifications et les forfaits.*

2° - INFORMATIONS DIVERSES

- FC FONTAFIE, Madame Magali FREIRA, du 14/04/2019, pris note,
- ES ELAN CHARENTAIS, des 14 et 16/04/2019, pris note,
- AS CONDEON REIGNAC, Monsieur Jérémy BORDELAIS, du 17/04/2019, pris note,
- Mairie de SOYAUX, Madame Bernadette CONSTANTIN, du 18/04/2019, pris note,
- ASPTT DIRAC, du 16/04/2019, pris note,
- US MA CAMPAGNE, Monsieur Abdel Rani BOUAZZA, du 15/04/2019, pris note,
- AL GUIMPS, du 13/04/2019, pris note,
- FC ROUILLAC, Madame Stéphanie MILLET, du 10/04/2019, pris note,
- FC CHABANAIS EXIDEUIL, du 13/04/2019, pris note,
- AS ST YRIEIX, Monsieur Philippe ANDRIEUX, du 12/04/2019, pris note,
- FC ST GERMAIN DE MONTBRON, Monsieur Sébastien BELY, du 12/04/2019, pris note,
- AL ST BRICE, Monsieur Jean Michel BERNARD, du 12/04/2019, pris note,
- ES NERCILLAC REPARSAC, du 13/04/2019, pris note,
- USA VERDILLE, Monsieur Yannick THEYS, du 12/04/2019, pris note,
- Mairie de Châteauneuf, Monsieur Jean Pierre SIMON, du 10/04/2019, pris note,

La prochaine réunion est fixée au **JEUDI 18 Avril 2019 à 16H30**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 20

L'animateur Jean-Charles GUIGUEN

Le secrétaire Jean Marie SARDAIN



